

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Iraq Question écrite n° 58111

Texte de la question

M. Jacques Bompard alerte M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les nouvelles alarmantes de la prise de Mossoul, de Tikrit, et de nombreuses villes de la province de Ninive dans le nord de l'Irak, par l'État islamique en Irak et au Levant (EEIL). L'armée gouvernementale s'est effondrée après quatre jours de combats face aux djihadistes et plus de 500 000 personnes fuient dans un espoir de survie, laissant tout derrière elles, vers le Kurdistan irakien submergé. Les massacres et destructions sont déjà terribles dans ces territoires. À Mossoul, des églises, dont certaines datent du VIIème siècle sont en feu et la prise de Qaragosh entraînerait un massacre. L'État islamique en Irak et au Levant qui a la volonté de créer un État islamique au Levant, à cheval sur le Liban, la Syrie et l'Irak, s'est renforcé avec le conflit syrien en accueillant de nombreux combattants locaux et étrangers, parfois français. Il s'est imposé comme un des principaux groupes de « rebelles ». En Syrie, il est surtout responsable de crucifixions de chrétiens, d'exécutions publiques de soldats alaouites, de destructions des sanctuaires chrétiens et d'assassinat de chefs rebelles concurrents. Au début de l'année ses forces étaient estimées à plus de 10 000 combattants. En Irak, c'est la première fois que des insurgés prennent toute une province dans le pays, où l'EIIL contrôle déjà Fallouja et plusieurs secteurs de la province occidentale d'Al-Anbar, voisine de Ninive. La situation des populations du nord de l'Irak est donc alarmante. Au regard de la sympathie de la diplomatie française pour la « rébellion syrienne », il lui demande la confirmation qu'aucun argent français, ni armes françaises, n'ont été perçus par l'Etat Islamique en Irak et au Levant, argent qui servirait au massacre des populations civiles irakiennes et notamment chrétiennes.

Texte de la réponse

La situation en Irak est d'une gravité exceptionnelle. L'offensive menée par le groupe terroriste de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) compromet l'unité et la souveraineté de l'Irak auxquelles la France est attachée et fait peser une menace sérieuse sur la stabilité de toute la région. Il faut opérer une distinction claire entre l'opposition syrienne démocratique et modérée que la France soutient et les groupes terroristes dont elle condamne les agissements. La France n'apporte évidemment aucun soutien à l'EIIL et c'est d'ailleurs à son initiative que ce groupe a été désigné comme organisation terroriste par les Nations unies en mai 2013. La France condamne fermement les exactions de ces groupes contre la population et renforce sa coopération avec ses partenaires européens et internationaux afin d'apporter une réponse coordonnée et efficace à la menace terroriste. Dès l'offensive de l'EIIL, la France a appelé les autorités irakiennes à apporter toute la protection nécessaire aux populations civiles, et plus particulièrement aux chrétiens menacés, notamment à Qaraqosh. Audelà, la situation en Irak nécessite une réponse politique, qui seule permettra de réduire durablement les tensions dans ce pays. La France souhaite qu'un dialogue sincère s'engage entre toutes les composantes de la société irakienne et leur permette de se retrouver, dans un esprit d'unité et de réconciliation, dans le cadre d'un gouvernement d'union nationale.

Données clés

Auteur: M. Jacques Bompard

Circonscription: Vaucluse (4e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 58111 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 24 juin 2014, page 5068 Réponse publiée au JO le : 15 juillet 2014, page 6002